



HAL
open science

Temps de l'urgence, temps du projet : La rencontre des Temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situations de précarité.

Nicolas Fieulaine

► To cite this version:

Nicolas Fieulaine. Temps de l'urgence, temps du projet : La rencontre des Temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situations de précarité.. *Dossiers de la MRIE*, 2007, 15, pp.41-45. halshs-00408115

HAL Id: halshs-00408115

<https://shs.hal.science/halshs-00408115v1>

Submitted on 29 Jul 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TEMPS DE L'URGENCE, TEMPS DU PROJET : LA RENCONTRE DES TEMPORALITES DANS LE RECOURS AUX SOINS ET A L'AIDE SOCIALE EN SITUATIONS DE PRECARITE.

Nicolas FIEULAINÉ, Docteur, Chercheur au Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRéPS), Université Lyon 2.

L'accompagnement des personnes en situation de précarité pose de manière centrale la question de l'établissement d'une certaine temporalité, qu'il s'agisse du rapport au passé, au présent ou au futur. Différentes recherches en psychologie sociale suggèrent l'importance du rapport au temps dans l'expérience des situations de précarité et leur impact sur les problématiques socio-sanitaires. A partir de nos travaux, nous tracerons quelques pistes qui peuvent constituer des angles d'analyse utiles pour l'intervention sociale et/ou sanitaire, par la prise en compte des « lignes de vie » et des temporalités en jeu dans l'accompagnement des populations confrontées à la précarité.

Introduction

Si la précarité est à l'heure actuelle une notion centrale dans les débats sociaux, les sciences humaines et sociales dans leur ensemble sont encore à la recherche d'une définition satisfaisante pour caractériser ce qu'elle recouvre. Au-delà des enjeux posés par sa définition, la précarité pose un ensemble de questions à l'aide et à l'accompagnement socio-sanitaires, et oblige à repenser en partie leurs modes d'action. Si la compréhension de l'expérience qu'en font ceux qui la vivent peut permettre de mieux analyser les modalités du recours à l'aide et aux soins, ainsi que les difficultés ou les obstacles à la mise en place et à l'action des dispositifs d'accompagnement, elle amène également à s'interroger sur les fondements psychosociaux des nouvelles formes de vulnérabilisation.

Les situations de précarité : le « temporaire en permanence »

Revenir à l'étymologie du mot « précaire » permet en partie de mettre en évidence les dimensions essentielles et spécifiques que le phénomène de la précarité recouvre : « *precarius* : ce qui s'obtient par la prière, et qui est susceptible d'être retiré à tout moment ; *precaire* : caractère de ce qui est instable, incertain » (Dictionnaire Historique de la Langue Française, Larousse, éd. 2000). Ainsi, si les situations de précarité constituent un ensemble de situations hétérogènes et multifactorielles, leur aspect commun est d'être marquées par l'instabilité et l'incertitude générées par la déstabilisation des trajectoires sociales et la précarisation de l'emploi ou du travail (contrats précaires, chômage récurrent, sous-emploi, sous-traitance, externalisations, délocalisations...). Ce que Béatrice Appay¹ appelle la double institutionnalisation de l'instabilité (économique et sociale) constitue le cœur de la notion de précarisation sociale, c'est-à-dire des processus de « mise en précarité » d'une part de plus en plus importante de la population. Si la précarité, comme le dit Bourdieu, « est aujourd'hui partout »², c'est que les salariés en contrat stable sont sous la menace de licenciements, les salariés en contrats précaires sont en situation d'instabilité salariale, et les chômeurs sont menacés périodiquement d'une révision de leurs droits aux aides sociales. C'est également l'ensemble de l'édifice de la protection sociale qui se trouve déstabilisé, et qui doit faire face à l'irrégularité et à la discontinuité des trajectoires socio-professionnelles qui la mettent en échec et instituent des conditions d'insécurité sociale.

¹ In B. Appay & A. Thébaud-Mony (Eds.), *Précarisation sociale, travail et santé*. Paris, IRESO.

² P. Bourdieu (1998). Contre-feux (pp. 95-101). Paris, Liber.

La notion de précarité n'est assimilable ni à l'exclusion, ni à la pauvreté, ni à l'inégalité, mais renvoie bien à des modes d'insertions sociales spécifiques qui ont pour principe d'être instables³. Entre hier, aujourd'hui et demain, le statut social aura pu changer trois fois, donc le présent ne se présente pas comme un statut, si l'on confère à cette notion quelque caractère de durée. Cette instabilité qui pèse comme une menace peut concerner tous les domaines d'existence. Les situations peuvent ainsi être précaires au niveau des revenus, de l'emploi, du logement, ou de la protection sociale, de manière variable. Chacune de ces dimensions, et plus encore le cumul des instabilités, introduit d'une part une fragilisation, c'est-à-dire une diminution de la protection à l'égard des risques de difficultés sociales (pauvreté, exclusion, déclassement), et d'autre part une vulnérabilisation, c'est-à-dire une plus grande probabilité d'être exposé à des événements ou situations aux conséquences négatives, une plus grande gravité de ces conséquences, et une diminution des possibilités de mobiliser des ressources face à ces difficultés et leurs conséquences.

Expériences de la précarité et rapports au temps

Si ce constat d'une déstabilisation des statuts sociaux paraît clair, il reste malgré tout à prendre la mesure de ses conséquences sur ce que vivent les personnes qui y sont confrontées. Au-delà d'être un ensemble d'insertions sociales définissables objectivement par des critères socio-économiques, les situations de précarité sont également des expériences subjectives et leur définition au présent apparaît insuffisante pour décrire ces expériences et leurs conséquences. Si l'instabilité est vécue, c'est qu'elle s'est également établie au niveau d'une part du futur anticipé, dans une perception insécurisante de l'avenir, et d'autre part des trajectoires biographiques et des ruptures de plus en plus nombreuses qu'elles contiennent. Il s'agit alors d'expériences personnelles de l'instabilité, situées à l'articulation du passé et du futur, de l'incertitude de l'avenir et de la fragilisation biographique qu'impliquent les ruptures, tournants, ou discontinuités qui affectent les trajectoires sociales. Comme l'a souligné DeConinck « *la possibilité de construire des récits de vie qui "se tiennent" s'amenuise. Les coups de théâtre se multiplient. Les temporalités contradictoires s'exacerbent. Le présent, de la sorte, élimine le passé autant que l'avenir* »⁴. Tenter de comprendre ces expériences, c'est se demander : comment vivre dans des situations où le passé est complexe et parfois incohérent, où le présent est marqué par l'instabilité et l'insécurité, et le futur par l'aléatoire et l'incertitude ?

Si cette question est cruciale pour les acteurs de l'aide et de l'accompagnement socio-sanitaire, c'est que leur action repose elle-même sur un certain rapport au temps. Prenons simplement deux exemples : Dans le cadre de l'aide au retour à l'emploi, quelle est la logique temporelle d'une intervention fondée sur le *curriculum vitae* pour élaborer un projet professionnel, si ce n'est d'établir une continuité entre le passé et un futur défini par les actes concrets du présent ? Dans le cadre de la prévention sanitaire, le message cherchant à convaincre d'abandonner des conduites à risque, ou de s'engager dans des conduites de prévention ne repose-t-il pas fondamentalement sur l'idée que ce que l'on fait au présent engage l'avenir ? Ces logiques temporelles s'appliquent également aux rapports que les bénéficiaires entretiennent aux dispositifs. Avoir recours à l'aide ou aux droits sociaux, c'est concevoir sa situation comme durable (condition de l'identification d'un besoin et de la possibilité d'envisager une solution) et s'engager dans une pratique de planification, c'est à dire de mise en œuvre d'actions présentes en vue de transformer l'avenir. Parler de la nécessité d'établir une « relation de confiance » entre dispositifs et usagers, c'est se situer dans un contexte de stabilité, de fidélité de l'avenir à l'égard du présent et du passé.

³ Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité*. Paris, PUF.

⁴ DeConinck, F. (2002). Une mise en intrigue instable de temporalités hétérogènes. *Temporalistes*, 44.

Perspectives temporelles

Ce que soulignent ces considérations, c'est qu'une situation présente contient en elle un certain passé et un certain avenir. Il ne s'agit pas d'aller chercher des causes dans l'avant, ni de trouver des conséquences dans l'après, mais de prendre en compte le fait que toute situation psychologique (vécue et pensée par un acteur) a une profondeur temporelle qui participe à lui donner sa signification. Comme la perspective spatiale donne un certain sens à une image, la perspective temporelle participe à donner leurs significations aux expériences, aux comportements ou aux situations rencontrées par les individus ou les groupes.

Vit-on de la même manière une situation d'exclusion selon le point de vue que l'on porte au présent sur son passé et son futur ? Nos travaux permettent de confirmer dans le cadre de problématiques actuelles la réponse négative que proposait il y a plus d'un demi-siècle un psychologue social fameux, Kurt Lewin. Pour Lewin, « *le champ psychologique d'un individu, loin d'être limité à ce qu'il considère comme la situation présente, inclut le futur, le présent, et également le passé. (...) l'état d'esprit d'un individu à chaque instant dépend de sa perspective temporelle totale* ». Cette notion de *perspective temporelle* permet de tenir compte de la temporalité des situations vécues et du fait que cette « *temporalité ne se réfère pas au passage linéaire du temps, mais à la manière dont un individu s'ancre dans le présent, qui prend son sens au travers des expériences passées et du futur anticipé* »⁵. Si cette profondeur temporelle, offerte par la présence au présent du passé et du futur introduit la possibilité que des situations similaires soient vécues de manière diversifiée, leurs significations subjectives et donc leurs répercussions sur les pratiques, les représentations ou encore sur ce qu'il est convenu d'appeler la « qualité de vie » seront elles-mêmes diverses⁶.

Ce que nos travaux, appuyés à la fois sur des recherches quantitatives et qualitatives, permettent de suggérer, c'est que cette profondeur temporelle agit comme un élément du contexte dans lequel se trouvent les individus et les groupes⁷. Ainsi, les vécus attachés aux situations de précarité sociale ne reposent pas seulement sur les conditions présentes, mais également sur les « lignes de vie », c'est à dire sur le présent intégré à un parcours, à une trajectoire comprenant le passé et l'avenir. Tenter de saisir ce qu'est dans sa complexité la situation d'une personne pour mettre en place une aide ou un accompagnement c'est donc considérer, au-delà des indicateurs objectifs et des perceptions subjectives attachés au présent, comment ce présent est en quelque sorte éclairé par le passé et l'avenir. Explorer cette dimension du rapport aux conditions sociales, c'est aussi dévoiler en partie ce qui sous-tend le rapport à l'aide et aux institutions qui la mettent en œuvre. Quelle est la temporalité du recours à l'aide ? Quels supports ou quels freins cette temporalité implique-t-elle pour les formes temporelles de l'aide et de l'accompagnement que représentent l'urgence, le projet ou encore la mise en ordre des parcours ?

Suradaptations et résistances : politiques du temps

Si ces mises en perspective temporelles peuvent permettre une approche compréhensive des situations de précarité, il n'en reste pas moins que les acteurs de l'aide, de l'accompagnement ou de la prévention sanitaire et sociale n'ont pas pour seule vocation de comprendre mais également d'intervenir. A ce titre, il pourrait être séduisant de considérer que la profondeur temporelle des situations vécues introduit une « marge de manœuvre », un « degré de liberté » propice à une intervention psychosociale, centrée sur une reconstruction subjective du passé

⁵ Davies, K. (1996). Capturing women's lives: A discussion of time and methodological issues. *Women's Studies International Forum*, 19, 579-588.

⁶ Fieulaine, N., Apostolidis, T., & Olivetto, F. (2006). Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la Perspective Temporelle. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 72, 51-64.

⁷ Fieulaine, N. (2006). *Perspective temporelle, précarité et santé : une approche psychosociale du temps*. Thèse de Doctorat en Psychologie Sociale, Université de Provence (cf. : <http://archives.univ-lyon2.fr/>).

individuel ou sur une sorte de rééducation à la projection dans l'avenir. Effectivement, ces dimensions psychosociales offrent un support à des médiations, par l'usage du CV ou du projet non plus seulement à visée instrumentale ou de contrôle mais pour travailler sur la significations des situations, et donc sur leurs répercussions. Mais considérer que ces médiations peuvent en elles-mêmes résoudre, ou participer avec d'autres à résoudre, les difficultés que pose l'intervention socio-sanitaire, ce serait oublier la dimension éminemment sociale du rapport au temps, qui ne repose pas seulement sur les expériences individuelles et les conditions d'existence, mais également sur des représentations sociales, des idéologies, qui légitiment et valorisent certaines temporalités.

Si le temps offre un degré de liberté, par la dimension volontaire ou intentionnelle de la reconstruction du passé et de la construction du futur, ce passé et ce futur se trouvent en même temps déterminés par leur ancrage fondamental dans un présent structuré par les dimensions concrètes et symboliques d'un système social. Puisque c'est à partir du présent que l'on se projette vers le passé et l'avenir, les conditions de ce présent déterminent cette part de liberté qu'impliquent les perspectives temporelles. A ce titre, vouloir transformer ces perspectives sans que cette transformation implique celle du présent relève d'un usage particulier de la puissance de l'imaginaire, usage que la psychologie sociale connaît bien puisqu'il relève de la rationalisation. Ainsi, vouloir transformer les perceptions du passé et de l'avenir, sans que ces transformations ne s'accompagnent de changements concrets des conditions sociales présentes, c'est travailler à adapter les individus à ces conditions, et donc à les pérenniser. Retrouver la maîtrise du futur dans un contexte de précarité sociale sans qu'elle n'entraîne la remise en cause concrète de cette précarité ne peut alors passer que par une valorisation suradaptative de la prise de risque, seul principe pratique à même de donner un sentiment de contrôle en contexte d'incertitude.

Prendre en compte cette dialectique du temps demande également à ce que chacun s'interroge sur la cohérence des temporalités individuelle en rapport aux temporalités sociales. Ainsi peut-on par exemple se demander quelle valeur est attachée, au niveau collectif, à la projection dans un avenir à long terme. Dans un contexte marqué par le capitalisme financier et l'accélération des échanges marchands, le court terme, l'urgence et l'aléatoire apparaissent les temporalités légitimes, ou en tous les cas les plus adaptées. N'est-il pas dans ce cadre illusoire, de prétendre restaurer une projection dans l'avenir dans un environnement social qui dresse tous les obstacles possibles à la planification réaliste d'une trajectoire sociale ? N'est-il pas contre-productif d'étayer une intervention sur la mise en ordre de parcours dont l'incohérence est le principe sociologique ? Ce que soulève ces remarques, c'est la limite inhérente à toute intervention au niveau individuel concernant des phénomènes qui s'ancrent dans des fonctionnements, concrets et imaginaires, collectivement légitimés. La restauration du temps long de l'histoire collective, passée et future, est la condition incontournable pour que des sujets individuels puissent s'inscrire dans le temps, dans leur temps, et ainsi constituer à part entière des sujets sociaux. La question est donc bien celle de l'adaptation à l'instabilité institutionnalisée, dans une perspective d'insertion, ou de la résistance à la déstabilisation des trajectoires sociales, dans une perspective de prévention qui renvoie davantage à la politique, dans le sens plein du terme, c'est à dire aux prises de positions mineures et majeures qui cherchent à rétablir les bases collectives d'une construction de l'optimisme humain. Approche compréhensive des expériences, et conscience politique de leur ancrage social sont donc les deux appuis qui peuvent permettre, face aux processus de précarisation, de construire les conditions d'une inscription de sujets dans le temps collectif, condition de leur inscription dans l'espace social, et inversement.